

Fiche de données de sécurité

Kodiak Wildlife Deterrent Horn

Peut être utilisé pour se conformer aux normes OSHA Hazard Communication Standard.
29 CFR 1910.1200(g). Les normes doivent être révisées pour des exigences particulières.

Mesures d'identification rapides
03.03.2022

SECTION 1 - PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT:	Produit FRONTIERSMAN Inert pour entraînement contre les attaques d'ours		
SYNONYMES:	Avertisseur à air		
NOM CHIMIQUE	trans,-1,3,3,3 - Tetrafluoroprop-1-ene		
FAMILLE CHIMIQUE:	hydrofluoro oléfine		
UTILISATION:	Contenant pressurisé tenu en main qui produit un signal sonore de forte intensité. Peut être utilisé pour la plaisance, la randonnée, le camping, lors d'évènement sportifs ou pour la sécurité personnelle.		
# DE MODÈLES:	KWDH, -H, -K, -KP, -KPR		
Nom du fabricant:	Security Equipment Corporation	Téléphone d'urgence:	800-325-9568
Adresse:	747 Sun Park Drive	Autres appels:	636-343-0200
Ville, État, Code postal	Fenton, MO 63026	Télécopieur:	636-343-1318
Fabriqué pour:	La vente et l'entraînement		
Des informations supplémentaires sont disponibles d'Info Trac.	Tél. +1-800-535-5053		
Informations en cas d'urgence:	Tél. +1-352-323-3500	Télécopieur	+1-352-323-0005

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification de la substance ou du mélange

Éléments d'étiquetage SGH



Pictogramme:

Pictogramme SGH

Mot de signalement:

Avertissement

Mention (s) de danger

H280 Contient du gaz sous pression; peut exploser si chauffé

Déclaration (s) de précautions

P410 + P403 Protéger des rayons du soleil. Rangez dans un endroit bien aéré

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION AU SUJET DES INGRÉDIENTS

Élément (s) dangereux nom(s) usuel (s) et chimique (s)	Contenu (s)	OSHA TWA	ACGIH TVL	Carcinogène (oui/non)
HFO-1234ze #CAS 29118-24-9	100%	ND	ND	Non

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Procédures d'urgence et premiers soins: Enlevez la victime de la zone contaminée et enlevez les vêtements contaminés. Fournir de l'air frais. Consultez le médecin si les symptômes persistent.

Voies d'entrée

- Inhalation** Éloignez la victime de la zone contaminée immédiatement. Fournissez de l'air frais. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, pratiquez la RCR. Obtenez une aide médicale d'urgence.
- Yeux** Enlevez les lentilles cornéennes. Rincez immédiatement avec beaucoup d'eau, aussi sous les paupières, pour au moins 15 minutes.
- Peau** Une évaporation rapide du liquide peut causer des engelures. En cas de contact avec le liquide, dégelez la partie gelée avec de l'eau et ensuite, enlevez les vêtements avec précautions. Lavez avec beaucoup d'eau. Consultez un médecin. Enlevez les vêtements contaminés et les souliers immédiatement. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Ingestion** Puisque ce produit est un gaz, référez-vous aux premiers soins pour l'INHALATION. L'ingestion est improbable à cause des propriétés physiques et ne devrait pas être dangereuse.

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Classement d'inflammabilité 16 CFR 1500.45:	NON INFLAMMABLE	Température d'auto-inflammation >750° C (1382° F)
Point d'ignition:	ND	
Agent extincteur:	Utilisez les moyens d'extinction qui conviennent aux circonstances et à l'environnement. Un brouillard d'eau, de la poudre sèche, de la mousse ou de la neige carbonique.	
Techniques spéciales de lutte contre l'incendie:	Portez un respirateur ou un appareil respiratoire autonome. (Approuvé MSHA/NIOSH ou l'équivalent)	
Risques particuliers d'incendie ou d'explosion:	La décomposition dangereuse du produit peut inclure du fluorure d'hydrogène, du fluorure de carbone et des oxydes de carbone.	

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Étapes à suivre en cas de dispersion:	Assurez une bonne ventilation. Empêchez l'écoulement de se poursuivre car le produit s'évapore facilement.
À l'intérieur:	Aérez la zone surtout les espaces clos ou de faible hauteur où les vapeurs peuvent se concentrer.
À l'extérieur:	Demeurez contre le vent
Méthode d'élimination des déchets:	Éliminez les déchets conformément aux lois et règlements en vigueur.

SECTION 7 - MANIPULATION ET REMISAGE

Précautions à prendre lors de la manipulation et du remisage:	Remisez en position verticale dans un endroit frais et sec. Évitez le contact direct avec la lumière et la chaleur. NE RANGEZ PAS DANS UN VÉHICULE. N'EXPOSEZ PAS à des températures supérieures à 120° F / 50° C. NE PERCEZ PAS et n'incinerez pas le contenant, même après l'utilisation. Ne vaporisez
Autres précautions:	Assurez-vous que le contenant est dans un endroit sécuritaire afin d'empêcher toute rupture accidentelle.

SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION ET DE PROTECTION PERSONNELLE

Protection respiratoire:	Pas exigée normalement dans des endroits bien aérés, cependant, un appareil de protection approuvé NIOSH peut être nécessaire si le matériel est utilisé dans des espaces confinés. Évitez une surexposition pendant de longues périodes dans des lieux clos.
Ventilation:	Oui
Gants de protection:	Suggérés (pas obligatoires)
Protection oculaire:	Oui. Une exposition sans protection est acceptable dans un environnement de formation.
Autre vêtement/équipement de protection:	Non requis
Pratiques en matière de travail et d'hygiène:	Évitez l'absorption du produit dans les vêtements. S'il y a absorption, enlevez et lavez les vêtements aussitôt. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous manipulez le produit.
Contrôles techniques:	Une bonne ventilation lorsque le travail se fait dans un espace confiné.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et odeur	Incolore, légère odeur éthérée	État physique:	Gaz liquéfié
Point d'ébullition:	-19° C (-2.2° F)	Densité:	1.2g/cm3
Solubilité dans l'eau:	1.5g/L	Densité de vapeur:	3.5

SECTION 10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Instable Stable	Conditions à éviter: Incompatibilité (Matériaux à éviter): Alcalis ou métaux alcalins, poudre de métaux, sels métalliques. X
Polymérisation risquée:	Peut se produire Ne se produira pas X	Conditions à éviter: Décomposition dangereuse : Pour éviter une décomposition thermique, ne pas surchauffer.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Test Draize conventionnel : peau, 500 mg	Sévérité: N/A
Test Draize conventionnel: yeux, 100 mg	Sévérité: Ln/ε légèrement irritant
EXPOSITION AIGUË PAR INHALATION LC50:	Temps d'exposition: 4 heures : > 500,000 ppm

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons:	LC 50 temps d'exposition de 96 heures pour truites arc-en-ciel	Évaluation:	450 mg/L
Toxicité pour plantes aquatiques:	temps d'exposition de 72 heures pour algues vertes (taux de croissance)	Évaluation:	> 118 mg/L
Toxicité pour invertébrés aquatiques:	EC50, Daphnia magna, temps d'exposition de 48 hours	Évaluation:	980 mg/L

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination:	Consultez les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Évacuez le contenu dans une zone sécuritaire et jetez le contenant.
--------------------------------	--

SECTION 14- INFORMATION AU SUJET DU TRANSPORT**INFORMATION DOT HM-181**

	<u>TERRE</u>	<u>AIR</u>
Désignation officielle de transport:	Quantité limitée	Aérosols, non inflammables
Classe ou division de risque:	Aucune	2.2
Numéro d'identification:	Aucun	UN1950
Type d'emballage:	Aucun	Aucun
Étiquette (s) exigée (s)	Aucune	2.2 QUANTITÉ LIMITÉE

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT INTERNATIONAL

Les règlements peuvent varier d'un pays à un autre. Vérifiez les règlements pour votre pays.

	<u>TERRE</u>	<u>AIR</u>	<u>MER</u>
Désignation officielle de transport:	QUANTITÉ LIMITÉE	Aérosols, non inflammables	Aérosols, non inflammables
Classe ou division de risque:	Aucune	2.2	2.2
Numéro d'identification:	Aucun	UN1950	UN1950
Type d'emballage:	Aucun	Aucun	Aucun
Étiquettes (s) exigée(s)	Aucune	2.2 QUANTITÉ LIMITÉE	2.2 QUANTITÉ LIMITÉE

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**USA, TSCA**

Australie, Industrial Chemical Notification & Assessment Act

Canada, CEPA et DSL

Japon, liste Kashin-Hou Law

Korée, liste TCCL

Philippines, Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act

Chine, Inventory of Existing Chemical Substances

Nouvelle Zélande, NZIOC

Ce produit est dans l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire

SECTION 16- AUTRE INFORMATION

Cotes HMIS: Classement pour la santé: **2** Feu: **1** Réactivité: **0**

Signes et symptômes d'exposition: Les ingrédients causent de l'irritation dans toutes les voies d'accès.

YEUX : Le liquide ou les vapeurs peuvent causer des rougeurs, une sensation de brûlure, des larmes, de l'enflure et/ou de la douleur.

PEAU: Des contacts fréquents ou répétés avec la peau peuvent causer des brûlures, des rougeurs ou une irritation de la peau et des dermatites.

INGESTION: L'ingestion peut causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac en plus de la nausée, des vomissements et/ou de la diarrhée.

INHALATION: Peut causer de l'irritation des voies respiratoires, de la toux, des éternements, de la difficulté à respirer, des serremments de poitrine et de l'irritation de la gorge et des poumons.

CONDITIONS MÉDICALES EXISTANTES POUVANT ÊTRE AGGRAVÉES: Peut causer des effets temporaires graves pour les personnes asthmatiques ou qui souffrent d'emphysème.

DONNÉES CARCINOGENÈS: Aucun des ingrédients de ce produit n'est répertorié par l'OSHA, l'IARC ou le NTP

Le format et la préparation sont conformes avec l'ANSI Z400.1-1993

DÉCLARATION DE NON RESPONSABILITÉ : Ce document est une description générale des exigences de la fiche de données de sécurité selon le Hazard Communication Standard (voir 29 CFR 1910.1200(g) et appendice D de 29 CFR 1910.1200(g)). Il ne change ni ne détermine la responsabilité en matière de conformité aux normes de la Occupational Safety and Health Act de 1970. Puisque l'interprétation et la politique d'application peuvent changer avec le temps, le lecteur devrait consulter l'interprétation et les décisions actuelles de la OSHA. Notez bien que les états qui ont un plan d'action approuvé par l'OSHA peuvent avoir des exigences supplémentaires pour les fiches de données de sécurité chimiques qui sont différentes de celles mentionnées ci-dessus. Pour plus d'information sur ces normes, s.v.p., visitez le <http://www.osha.gov/dcsp/osp/statestandards.html>.